

# The Weekly Louisianian.

TERMS—\$1.00 PER ANNUM.

"REPUBLICAN AT ALL TIMES. AND UNDER ALL CIRCUMSTANCES."

SINGLE COPIES—5 CTS

THE ADVOCATE OF THE RIGHTS OF MAN.

VOLUME II.

NEW ORLEANS, LOUISIANA, SATURDAY, DECEMBER 3, 1881.

NUMBER 25.

## LE LOUISIANAIS.

SAMEDI, 3 DECEMBRE 1881.

### L'HARMONIE DU PARTI.

Les dernières élections démontrent clairement qu'il est nécessaire que l'harmonie règne dans le parti républicain de ce pays, surtout quand on voit l'avènement au pouvoir, d'une administration, laquelle, appuyée par un parti uni de tout les Etats, démocratisera complètement la démocratie des Bourbons. La Louisiane qui est sans aucun doute un Etat républicain, souffre de cette calamité. Deux tickets électoraux furent mis en avant à la dernière élection Nationale, facilitant ainsi le parti Démocrate à rentrer à pleine voile dans nos ports, en cas d'accident. Nous avons eu à Chicago deux déléguations, et maintenant nous avons deux comités réclamant chacun le droit légal de représenter le parti. La situation est malheureuse, et cet état de choses ne devrait certainement pas exister. Il y a quelque chose de travers quelque part, qui demande à être redressé. Si nous sommes Républicains, si nous désirons le succès du parti, nous devons sérieusement chercher à réviser à cette calamité. Le remède nous importe plus, que les onces qui ont fait surgir dans nos rangs cet état de choses, et nous devons savoir si les intérêts individuels, les petites jalousies, tant politiques que personnelles, doivent continuer à exister au détriment, à la démocratisation de tout le parti.

Le LOUISIANAIS conseille la paix, qui peut être faite honorablement et avec justice. Aucun motif personnel, ne devrait entraver le parti, le véritable devrait être, l'Union. Les deux factions ont présenté un peu leur réclamation, elles se sont fait la guerre assez longtemps, elles ont chacune des droits qui commandent le respect; que celle qui a été retirée de la lice, fasse les premiers pas, et on déterminera en conférence sur les moyens d'établir solidement, les bases d'un seul et grand parti. Les esgranches démocratiques, à l'égard de notre division ainsi que les chances de succès du parti Républicain sont suffisantes pour nous montrer combien il est nécessaire que nous nous unissions. Que nos chefs prennent l'initiative, honnêtement et intérieurement; que ceux qui sont une barrière à notre succès s'écartent et qu'aucune position ne soit prise au détriment du parti. L'abus du patronage Fédéral devrait cesser, et chacun, agir selon les principes et non selon les places. L'Administration Nationale est solide. Nous avons un Président organisateur, et imbu de l'harmonie du parti. Les Républicains de la Louisiane ne devraient pas, par des dissensions locales, entraver son Gouvernement. Le LOUISIANAIS est un allié fidèle de la faction qui représente le Grand dans cet Etat, et cette faction, est numériquement, la plus forte des deux. Nous prenons le devant, et déclarons que nous ne pouvons contrebalancer le succès du parti, mais qu'au contraire nous ferons tout en notre pouvoir pour unir celui-ci. Identifiés avec la race qui forme la majorité Républicaine de cet Etat, nous avons plus, que les autres, en jeu. La préservation des principes Républicains est notre seule garantie. La liberté de nos institutions, la protection de nos suffrages, nous sont plus chères que des dissensions de parti. L'Education de nos enfants, l'agrandissement de notre peuple, en un tout ce qui nous est cher est là un succès des Républicains. Le moment est donc venu, où il est urgent de demander la paix. Rien de faux ne doit nous arrêter, et si parmi nous, il s'en trouve qui doivent sacrifier des places pour les droits de la masse, pour le succès du parti; qu'ils le fassent. De-

puis quelques jours le Sénateur Kellogg travaille à concilier les choses, nous ignorons jusqu'à quel point il a réussi, mais nous disons qu'il devrait réussir. Si nos chefs manquent d'habilité à concilier les deux factions, que l'Administration à Washington agisse promptement, et écarte ceux qui sont dans le chemin.

Nous faisons dès aujourd'hui des efforts pour amener l'harmonie dans notre parti, et s'ils étaient infructueux, nous ne manquerons pas d'afficher publiquement, ceux qui nous des dehors hypocrites les auraient entravés: notre adresse aux Républicains de l'Etat est, "ayons la paix."

### LE CLUB AMERICAIN.

La réunion des membres de l'Américain Club jeudi de la semaine passée a été une des plus distinguées qu'il y ait eu depuis le renversement du parti dans l'Etat. On remarquait parmi les invités le Gov. Antoine, le Gov. Pinchback, l'officier Naval Dumont, le Gen. Elliott, le Voyer Général Gla, l'Hon. T. T. Allain, l'Hon. A. Bourgeois. Les Hon. C. F. Ladd, J. B. Gaudet, Peter Joseph, Gen. A. Paris, A. Dejoie, Paul Trévigne, Félix Antoine, T. D. S. De Tucker, Sam'l Wakefield, A. Bertonneau, Rav. B. Blunt et d'autres, l'éditeur du LOUISIANAIS, et tous les membres du club. Les invités se sont entretenus de choses et autres, et sur les 11 heures ils firent droit aux mets préparés, (avec tout le luxe imaginable) sur une table disposée dans la partie supérieure de l'établissement. Monsieur J. D. Kennedy, président du club, le Gov. Pinchback, le Gen. Elliott, le Col. Dumont, et l'Hon. W. G. Brown, ont adressé un petit discours à la société, le tout approprié à la circonstance. On n'a eu dans cette réunion aucune liqueur forte. Les "tonats" furent portés à l'eau froide. Le Américain Club est une gloire sociale pour la communauté, et l'on ne peut faire trop d'éloges à son président et à son comité exécutif pour la décoration splendide de ses salons. Les invités se sont retirés à une heure assez avancée de la nuit.

Le Commercial de Cincinnati publie une lettre écrite en 1871 par M. Garfield, lettre à laquelle le procès de Gaiteau donne une singulière actualité.

Il s'agit dans cette lettre d'un vulgaire assassin, jugé à Cleveland. Le défenseur comme toujours cherche à faire passer son client comme fou. Mais l'attitude ferme et digne du juge Payne fit échouer cet argument et le malheureux pays a dette à la société. C'est cette attitude du juge Payne qui valut à ce dernier la lettre de félicitations que lui adressa Mr. Garfield, alors simple membre du Congrès. Voici cette lettre.

Cher Juge—Permettez-moi de vous féliciter du réquisitoire magnifique porté par vous devant le jury dans l'affaire Gelentive. Le pays tout entier a contracté envers vous une dette de reconnaissance pour avoir si sagement fait justice de l'absurdité que l'on cherche à imposer au pays comme une loi au sujet de la folie des criminels. Si l'on continuait à s'avancer dans cette voie, il en résulterait à la fin une catastrophe de déraison d'abord un peu, puis de s'arracher quelques poignées de cheveux, et enfin tuer son homme. J'espère que vous publierez en brochure cet excellent réquisitoire et que vous l'enverrez à tous les juges des Etats-Unis.

Je suis, &c.,  
JAMES A. GARFIELD.  
Sans doute les juges de Gaiteau connaissent ce réquisitoire et ne manqueraient pas de faire comme le juge Payne.

## VÉLOCIPÈDE MARITIME.

"Un navire unique en son genre et qui a reçu le nom d'Océanie, vient d'être imaginé par un ingénieur de New York. C'est une espèce de vélocipède marin sur trois roues, la coque du bâtiment n'étant pas destinée à tomber l'eau. Le point caractéristique de l'invention est que le support du navire, la partie flottante et les propulseurs ne font qu'un. Le vaisseau flotte sur trois sphères en acier, situées une à l'avant et deux à l'arrière. Chacune de ces sphères est pourvue de frettes ou palettes qui entourent presque toute la circonférence de la sphère et servent d'aubes. Les sphères sont disposées de telle sorte qu'elles peuvent être manœuvrées en arrière ou en avant, ou l'une en arrière et les autres en avant simultanément, ce qui permet de faire tourner le bâtiment entièrement "dans sa propre eau," comme disent les marins.

Avec une facilité d'évolutions si parfaite, un gouvernail n'est pas nécessaire. Les œuvres supérieures de l'Océanie reposent sur des sphères et sont aussi légères que solides: Il y a trois ponts: les salons et les cabines se trouvent à l'arrière entre les roues sur le second et le troisième pont. La longueur du bâtiment est de 20 pieds, et chacune des sphères mesure 60 pieds de diamètre. L'inventeur prétend que son navire sera tout à la fois confortable et insubmersible, et qu'il atteindra une vitesse telle, qu'il dépassera facilement les paquebots à vapeur les plus rapides; il pourra effectuer la traversée de New York à Liverpool en moins de six jours."

Nous apprenons avec peine, que la fille de l'Hon. T. T. Allain est atteinte de la fièvre typhoïde. Le Sénateur Allain est actuellement à la Nolle-Orléans et attend sa femme M. M. Elle a été informée de la maladie de sa fille. Nous espérons que la science médicale et les soins d'un père et d'une mère, viendront à bout de cette terrible maladie.

Au Casino de Trouville.

Madame—Qu'elle est cette dame que vous avez saluée si gracieusement?

Monsieur—(hésitant)—C'est une dame... Madame....

Madame—Enfin, c'est une femme à laquelle on dit vous ou tu!

Et comme monsieur cherchait la réponse madame s'écria.

Je devine ce que c'est! C'est une dame à laquelle on dit vous le soir et tu le lendemain.

Les personnes demeurant à la campagne ou en dehors de la Louisiane, qui désirent se procurer le nouveau roman du Dr. Alfred Mercier, intitulé L'Habitation Saint-Ybars ou Maîtres et Esclaves en Louisiane, peuvent s'adresser à M. H. Billard, (successeur de MM. M. Hébert & Escausse) coin Chartres et Bienville, et sur demande accompagnée d'une piastre et demie (\$1.50), ce livre leur sera expédié.

Faites imprimer vos cartes, factures, briefs, etc., au No. 102 rue de Chartres, entre St. Louis et Conti. Adressez-vous à A. P. Mollay, foreman du LOUISIANAIS.

Vos travaux vous seront faits à des prix qui défient la concurrence.

## FEUILLETON.

Commencé le 26 Novembre.

### LES NUITS DE LA MAISON DOREE. PAR PONSON DU TERRAIL.

#### CHAPITRE I.

—C'est vrai; mais...  
—Il pleuvait, n'est-ce pas?  
—Justement. Et puis... et puis...  
—Tu es un nais!... lui dit-elle.  
Et elle lui jeta autour du cou ses deux bras blancs comme l'allâtre, et elle effleura son front de ses lèvres plus rouges que les carmines de juin.  
—Allons! dit-elle, à table! Bonne nuit, Maxime; mettez-vous auprès de moi; là, à ma droite... J'ai fait... Et elle s'assit.

Raymond souriait toujours, mais il était triste, un usage planait sur son front.

—Oh! ce Raymond! s'écria Antonia en attaquant avec ses doigts roses le bûcheron d'écrevisses, il sera toute sa vie le plus original des hommes!

—Vous trouvez? fit Maxime.

—Ma foi! ce souper en est une preuve.

—C'était ce que je lui disais tout à l'heure.

—Ah! ah!

—Chut! mes amis, dit Raymond; ce souper a un but mystérieux.

—Allons donc!

—Un but philosophique, même.

—Tais-toi donc, Raymond! s'écria Antonia; le mot de philosophie me fait froid dans le dos.

—Pourquoi donc chère?

—Parce que j'avais une amie jadis qui était dans une misère complète, une misère de roi déchu ou de poète, et qui disait à chaque instant: Bah! je suis philosophe!

—Et bien! je ne me servirai plus de mot. Seulement...

—Seulement, dit Maxime, tu vas nous expliquer pourquoi nous soupons ici.

—Parce que j'ai une confiance à vous faire, à toi mon ami, à elle la femme que j'aime.

—Bon! fit Antonia qui montra ses dents blanches et un sourire; voilà que Raymond va tomber dans le sentiment.

Et elle se versa un verre de champagne.

—Pent-être; mais, dans tous les cas, avant ma confiance, dit Raymond, je vous ferai une question à clef.

—Voyons! fit Maxime.

Soit! je vais commencer par toi. Qu'est-ce que l'amitié, chère?

—C'est être deux, n'avoir qu'une bourse, qu'une épée et qu'une plume, et aimer deux femmes, c'est-à-dire ne jamais classer l'un chez l'autre.

—Ta définition me plaît, Maxime. A toi, Antonia...

—Que veux-tu savoir?

—Qu'est-ce que l'amour?

—C'est avoir deux bourses qui s'unissent en un baiser, deux cœurs qui n'ont qu'un seul battement, deux âmes qui se confondent, deux âmes qui le bonheur abrutit et qui ne sont plus qu'un instinct.

Raymond eut un cri de joie et tendit ses deux mains, l'une à Maxime, l'autre à Antonia.

—Pardonnez-moi d'avoir douté de vous! dit-il.

—Tu as douté...

—Oui, de toi, mon cher Maxime, qui après avoir été mon copain de collège, es devenu mon ami dans le monde; de toi, ma bonne Antonia, aux genoux de qui j'ai vécu si heureux pendant trois années.

—Je t'aime! murmura-t-elle.

—Je n'eston frère, ajouta Maxime.

—Alors, amis, dit Raymond, écoutez ma confidence.

—Voyons! dirent-ils étonnés.

Raymond redeint tout à coup mélancolique.

—Savez-vous bien, dit-il, que je ne sais ni mon nom, ni mon origine.

—Bah!

—Je me nomme Raymond, Raymond tout court.

—Qu'importe! fit Antonia, je n'ai pas de préjugés aristocratiques.

—Soit, reprit Raymond. Je suis né je ne sais où, mes souvenirs d'enfance se perdent dans un vieux château ou m'élevait une femme encore jeune et toujours belle que j'appelais ma mère et dont je n'ai jamais eu le nom. Un jour je fus séparé d'elle brusquement et placé dans cette pension de la rue Clichy ou tu m'as connu, Maxime.

—Et tu n'as pas revu ta mère?

—Jamais!

—Cependant...

—Une main mystérieuse faisait payer ma pension et mes maîtres d'agrément. J'ai été élevé comme un fils de roi. Escrime, équitation, peinture, musique, ai tout appris. A vingt ans, j'étais reçu avocat.

Ce fut alors que le directeur de ce pensionnat dans lequel j'avais passé mes jeunes années et qui avait toujours été l'intermédiaire entre mes protecteurs inconnus et moi, me dit:

—Raymond, mon ami, vous êtes homme et l'avenir est à vous. Peut-être ignorez-vous toujours, votre origine; mais la fortune console de bien des maux quand elle vient à l'appui d'une bonne éducation et d'un noble cœur. Vous avez tout cela, mon enfant, vous êtes instruit, vous avez l'âme bien placée et vous allez entrer dans la vie avec cinquante mille livres de rente. Tenez, les six mois, vous recevrez une lettre chargée qui contiendra vingt-cinq mille francs. Allez, et soyez homme!

Je voulus en vain le questionner.

—Mon ami, me dit-il, je suis le dépositaire d'un secret qui mourra avec moi...

Raymond soupira.

—C'est homme est mort, ajouta-t-il, et je ne saurai jamais...

Maxime et Antonia se regardèrent silencieusement.

—Te souviens-tu, Antonia, pour enivrer Raymond, de Trim, mon cheval alevé brisé?

—Oh! certes! dit la jeune femme, M. de B... te l'a payé quinze mille francs, et j'ai trouvé même que tu avais eu tort de le vendre, bien qu'il tombât légèrement.

—Il ne tombait pas, ma chère.

—Alors pourquoi l'as-tu vendu?

—Parce que j'avais besoin de quinze mille francs.

—Ne m'avais-tu pas demandé ce joli chapeau que tu as à Saint-James? Il me fallait cette somme pour en parfaire le prix.

—Mais, mon ami...

—Ce matin, continua Raymond, j'ai vu ta monnaie.

—Impossible!

—J'avais quelques dettes, il faut les payer.

—Mais...

—Voici tout à l'heure deux ans, acheva le jeune homme, que la source mystérieuse de ma fortune s'est tarie. Mon protecteur inconnu est mort sans doute, et il n'aura pas eu temps de songer à moi.

Tandis que Raymond parlait ainsi, il regardait Antonia.

Antonia baissait les yeux sur son assiette et roulait une boulette de mie de pain dans ses doigts.

—En sorte, dit Maxime, que tu es ruiné?

—Il me reste environ mille écus, de qui vivra un an.

—Et... après?

—Oh! dit Raymond, je suis instruit, je parle plusieurs langues, j'ai du courage et je saurai bien gagner ma vie.

Antonia se taimait toujours.

—Ma foi! dit Maxime d'un ton un peu sec, à ta place, j'irais chercher fortune en Amérique.

Raymond tressaillit, il eut froid au cœur.

—Car, mon bon ami, poursuivit le créole, là-bas, vois-tu, on peut faire tous les métiers sans déroger. On était riche, on ne l'est plus, vite on travaille pour redevenir riche, et quand on l'est redevenu, on retrouve son monde d'autrefois, ses amis, ses relations...

—A continuer.

## New Advertisements.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

FIRE, RIVER AND MARINE INSURANCE.

I. N. MARKS, President.

L. PRUDHOMME, Vice President.

E. H. BERNERS, Secretary.

JAS. BOYCE, Inspector.

W. E. RODDY.

Office, No. 33 Camp Street Toland Buildings, in front of State National Bank.

DIRECTORS:

Jacob Alexander, Leon Bertoli,

H. H. Bierbaum, L. B. Cain,

C. Taylor Ganebe, Chas. Howard,

A. H. Isaacson, A. P. Kirk,

E. S. Levy, I. N. Marks,

Wash. Marks, T. Prudhomme,

Berry Russell, C. Spaul,

John Fitzpatrick, Geo. Waters,

L. A. Wills, Otto Thomas,

Represents the Fire Association of Philadelphia. Oct. 15

SUN MUTUAL INSURANCE CO.

Cash Capital, \$300,000

WITH CASH DIVIDENDS TO INSUREE

—Lives Policies on

FIRE RIVER AND MARINE RISKS.

Office—52 Camp, between Gravier and

Natchez streets,

NEW ORLEANS.

JAMES L. DAY, Pres.

C. HERRPENTL, Sec'y.

GREAT JACKSON ROUTE.

CHICAGO, ST. LOUIS AND NEW ORLEANS RAILROAD.

The STANDARD GAUGE trunk line between the North and South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS, AND CHICAGO WITHOUT CHANGE of tracks.

ONLY ONE CHANGE to NEW YORK and EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH and WEST. Many miles shorter and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot as follows:

Express No. 1..... 7:40 a. m.

Mixed No. 14..... 9:30 p. m.

Mixed No. 13..... 5:30 p. m.

Mixed No. 11..... 12:30 p. m.

Express No. 2..... 7:15 a. m.

Express No. 4..... 11:15 a. m.

Mixed No. 14..... 9:30 p. m.

Express No. 3..... 7:15 a. m.

Express No. 5..... 11:15 a. m.

Express No. 6..... 7:15 a. m.

Express No. 7..... 11:15 a. m.

Express No. 8..... 7:15 a. m.

Express No. 9..... 11:15 a. m.

Express No. 10..... 7:15 a. m.

Express No. 11..... 11:15 a. m.

Express No. 12..... 7:15 a. m.

Express No. 13..... 11:15 a. m.

Express No. 14..... 7:15 a. m.

Express No. 15..... 11:15 a. m.

Express No. 16..... 7:15 a. m.

Express No. 17..... 11:15 a. m.

Express No. 18..... 7:15 a. m.

Express No. 19..... 11:15 a. m.

Express No. 20..... 7:15 a. m.

Express No. 21..... 11:15 a. m.

Express No. 22..... 7:15 a. m.

Express No. 23..... 11:15 a. m.

Express No. 24..... 7:15 a. m.

Express No. 25..... 11:15 a. m.

Express No. 26..... 7:15 a. m.

Express No. 27..... 11:15 a. m.

Express No. 28..... 7:15 a. m.

Express No. 29..... 11:15 a. m.

Express No. 30..... 7:15 a. m.

Express No. 31..... 11:15 a. m.

Express No. 32..... 7:15 a. m.

Express No. 33..... 11:15 a. m.

Express No. 34..... 7:15 a. m.

Express No. 35..... 11:15 a. m.

Express No. 36..... 7:15 a. m.

Express No. 37..... 11:15 a. m.

Express No. 38..... 7:15 a. m.

Express No. 39..... 11:15 a. m.

Express No. 40..... 7:15 a. m.

Express No. 41..... 11:15 a. m.

Express No. 42..... 7:15 a. m.

## NEW ORLEANS INSURANCE CO.

Cor. Camp and Canal streets.

Paid Capital \$500,000 in

Assets at their market

value 619,895 46

DIRECTORS:

A. Schreiber, Charles Lapitte,

A. Carriere, Charles J. Leobin,

H. Gally, D. Falje,

W. A. Bell, Charles E. Schmidt,

P. Pontz, Ernest Merrill,

Abigee, Jules Thayer,

J. W. Hiscorn, J. Turza, President,

J. W. Hiscorn, Secretary.

E. P. DELPIT.

PROPRIET